
LES LANGUES ROMANES ET L'ÉVENTAIL, RÉFLEXIONS SUR LE GÉNIE DES LANGUES DANS LES ESSAIS DE VAN LIER

MARIE-CHRISTINE JAMET
Université Ca' Foscari Venezia

En proposant ses *Logiques de dix langues européennes*, où il montre comment la composante sonore de la langue mais aussi sa structure semblent déterminer son essence culturelle et intellectuelle, le philosophe et sémiologue Henri Van Lier renoue avec le discours ancien du *génie de la langue* que voudraient occulter les sciences du langage.

De fait, Van Lier développe sa réflexion sur les langues dans un système de pensée holistique qui englobe toutes les sphères de la vie de l'homme et il n'hésite pas à s'inscrire en faux contre la doxa linguistique. En 2008, il écrit que la *linguistique anthropogénique* qu'il défend « ne croit nullement à « l'arbitraire du signe » de Saussure. Ni à la traductibilité universelle adéquate des langues l'une dans l'autre de Jakobson. Ni à la permutabilité axiomatique de l'Expression et du Contenu de Hjelmslev. Ni à la syntaxe cartésienne universelle de Chomsky, et moins encore à son innéisme langagier. » Par contre, elle envisage le langage comme une « *pratique phonosémique* » (in *Linguistique anthropogénique et phonosémie mallarméenne*¹).

Or il n'est pas le seul à se pencher sur cette question ancienne où la frontière entre science et mythologie peut apparaître floue. En 2000, Henri Meschonnic rassemble plusieurs essais de linguistes et stylisticiens dans un ouvrage au titre interrogatif et interrogateur, *Et le génie des langues ?* où il souligne une vision pluraliste: « il y a la question générale. D'où le pluriel : des langues. Elle est à revoir spécifiquement pour chaque langue-culture »².

Van Lier l'avait fait. Vingt ans après la parution dans les colonnes du *Français dans le monde* de ses essais portant donc sur le génie de chacune des dix langues examinées, c'est sous l'angle de l'apprentissage des langues que nous souhaiterions réagir aux thèses du philosophe, et en particulier à l'aune de ce courant nouveau de la didactique que représente l'approche d'intercompréhension entre langues voisines.

Nous retiendrons les quatre langues romanes sœurs : *Le français et le jardin, l'italien et l'estrade, l'espagnol et le gril, le portugais et l'océan*. Quatre langues au génie bien différent si l'on s'en tient au terme métaphorique – et mythologique – que Van Lier leur associe, censé traduire l'essence de la langue décrite : le *jardin* (à la française bien sûr) pour la langue française, modèle d'ordre, d'équilibre, de stabilité et de mesure, de pureté et de distinction ; *l'estrade* pour la langue italienne qui est restée la plus proche de sa mère latine, en terme d'accent de hauteur et d'intensité, et trouve son expression naturelle sur une scène où peuvent se jouer à la fois la grandeur, la saillance et la douceur, le « geste comique et dramatique (non tragique) parlé » ; le *gril* (celui de saint Laurent

qui a servi de plan pour l'Escorial) pour la langue espagnole, qui a hérité de la dureté de l'arabe et qui refuse tout alanguissement, car l'espagnol est une langue de constriction, qui se lance pour se brider et dont le succès en Amérique du sud résulte précisément du fait qu'elle a rencontré des langues ethniques elles-mêmes constrictives ; enfin, *l'océan* pour la langue portugaise parlée sur cette terre du bout du monde qui se dresse face à l'océan, et qui traduit un élan vers l'ailleurs, imprégné de « *saudade* », dans « l'insistance et la distance conjointes d'une houle continue ».

Egalité et fraternité des langues

Quatre langues sœurs issues des variantes parlées du latin, et quatre langues que leur nature linguistique différencie au point d'irriguer singulièrement les créations et l'âme des peuples qui les parlent, selon les nombreux exemples rapportés par Van Lier. Souvent le discours sur le « génie des langues » s'est appuyé sur une comparaison à visée hiérarchisante, et les langues se sont fait la guerre, chacune cherchant à affirmer sa supériorité, face au grec et au latin, tant que ce dernier est resté la langue du pouvoir, de la science et de la culture, puis face à celles d'entre elles qui pour des raisons historiques avaient émergé sur le plan culturel ou politique avant les autres.

Ainsi l'italien a-t-il été source d'admiration mais également d'émulation pour une langue française plus jeune qui voyait dans la langue italienne et sa littérature un modèle dont s'inspirer pour le dépasser. C'est le sens de l'entreprise d'illustration que Du Bellay a conduite dans son désir de défendre le bien-fondé de la langue française à prétendre à une reconnaissance littéraire (Du Bellay, *Défense et illustration de la langue française* 1549).

Le même mouvement d'illustration s'observe pour l'espagnol (la première grammaire date de 1492, date de la reconquête et de la découverte de l'Amérique) et l'espagnol revendique sa parité avec le latin, tandis que la première grammaire de portugais est publiée en 1536 et affirme la supériorité de cette langue en termes de clarté³.

Dans la perspective de Van Lier, cependant, le discours sur le génie des langues s'universalise dans la mesure où le philosophe polyglotte abolit toute velléité compétitive et porte son regard également empreint d'empathie sur plusieurs langues à la fois. C'est du reste une démarche partagée à la fin du XX^e siècle où le discours sur les langues s'est lui aussi démocratisé et le droit au respect de chacune dans sa spécificité n'est plus mis en doute. Il est même revendiqué institutionnellement par des instances mondiales comme l'Unesco ou l'Union européenne dont la devise – *In varietate concordia - Unie dans la diversité* – inclut une interprétation écolinguistique qui se trouve être au cœur des préoccupations des didacticiens des langues.

Adhérent pleinement à la nécessité de « défendre » les langues parlées sur le territoire de l'Europe, c'est aux spécialistes d'enseignement que revient la tâche de proposer des solutions concrètes pour promouvoir le plurilinguisme chez les citoyens européens, comme conséquence incontournable de la richesse linguistique de l'Union, précisément parce que le multilinguisme exprime une diversité des cultures.

Van Lier le montre bien, articulant finement observation linguistique et identités culturelles. L'originalité du sémiologue en effet est de penser le couple langue/culture dans une dynamique de réciprocité continue : l'environnement géographique et historique (position du pays, contacts ou absence de contact avec d'autres populations) a modifié la langue mère, en l'occurrence le latin, et inversement la nouvelle langue génère un être au monde qui devient l'essence de sa culture.

L'imbrication profonde entre langue et culture est un concept que la didactique des langues a fait sien mais que la société utilitariste peine à accepter réduisant le plus souvent la langue à un seul outil de transmission d'informations, et de ce fait ne comprenant pas le risque que constitue le choix – souvent entériné par les politiques linguistiques éducatives de nombreux pays - de privilégier une langue véhiculaire unique qui se trouve être aujourd'hui, pour des motifs contingents, l'anglais. Parmi toutes les solutions proposées pour relever le défi du plurilinguisme/pluriculturalisme, figure l'approche de l'intercompréhension entre langues voisines, apparue dès le début des années 90.

Universalité et transversalité : un socle pour l'intercompréhension

Cette approche se fonde sur une idée simple : la proximité des langues, spontanément perçue par tous, est un atout pour un apprentissage accéléré lorsqu'on ne cherche à développer que les compétences réceptives, écrites ou orales. L'absence de production en langue étrangère implique la libération d'un potentiel cognitif qui permet d'envisager d'apprendre plusieurs langues à la fois. Ainsi voit-on avec une certaine facilité s'ouvrir des sources authentiques d'information et peut-on envisager que différents locuteurs s'expriment chacun dans leur langue tout en se comprenant.

L'approche d'intercompréhension, déjà bien rodée pour les langues romanes (langues nationales, régionales, et même dialectales), repose cependant sur des principes qui en apparence sont contraires aux idées de Van Lier et la perspective du génie des langues apparaît diamétralement opposée aux principes de l'intercompréhension qui se fonde tout au contraire sur ce que les langues ont de commun et pas sur ce qui les distingue.

Ainsi va-t-on s'appuyer précisément sur l'arbitraire du signe pour montrer ce que peuvent avoir de commun des signes aux signifiants spécifiques à chaque langue, mais au signifié identique ou partiellement identique. Les zones de recouvrement entre les langues romanes sont très grandes, et c'est sur cette transparence qu'on va faire lever pour accéder rapidement au sens. Certes, personne ne revendique une « traductibilité *universelle adéquate* des langues ». Chacun sait ce que certaines expressions ont d'irréductible, ce qui n'empêche toutefois pas la traduction d'exister, consciente de ne pouvoir toujours être parfaitement en adéquation avec l'original.

Dans le cadre de l'intercompréhension cependant, on part du principe que la traductibilité, aussi imparfaite, voire approximative soit-elle, est la clé d'accès au sens dans la langue étrangère inconnue, un savoir qui se construit petit à petit à travers des stratégies métalinguistiques de perception des similitudes, qu'elles soient morpho-lexicales, morpho-syntaxiques, syntaxiques ou discursives. En effet, l'accès au sens de la langue inconnue se fait à partir de tout ce que l'apprenant sait déjà : d'abord et avant tout sa connaissance préalable de sa langue maternelle et éventuellement d'autres systèmes linguistiques, mais aussi sa connaissance du monde qui lui permet de faire des hypothèses interprétatives sur les mots qui vont apparaître pour décrire une situation, ou sur la nature sémantique du COD qui peut apparaître après un verbe comme *manger* (quelque chose qui se mange), pour ne donner qu'un exemple.

La connaissance des règles générales de la grammaire qui fondent les hypothèses chomskyennes aide également. Prenons le cas du sujet et de la règle « Tout verbe a un sujet », exprimé ou pas. Le fait que les autres langues romanes soient des langues dites à sujet nul déroute le francophone habitué à chercher l'information de la personne du verbe dans le pronom qui précède et pas dans la désinence verbale. Ce qui va le guider dans sa propre découverte du système morphologique verbal de l'italien, de l'espagnol ou du portugais, c'est précisément l'axiome général qui l'obligera

à chercher « quelque part », dans la phrase qu'il examine la marque du sujet. Précisons qu'en intercompréhension, la langue n'est pas « enseignée », elle est « découverte ».

Du même au différent : le « paysage sonore » des langues

Ces observations sur le socle commun qui unit les langues voisines infirment-elles les propos de Van Lier ? Pas nécessairement, car l'objectif de l'intercompréhension est précisément celui d'ouvrir l'éventail des langues et donc de donner accès aux cultures qui s'expriment à travers elles.

Ainsi à cause de cette particularité toute française par rapport aux autres langues romanes qui consiste en l'uniformisation à l'oral de la désinence verbale (comme en anglais) et de l'imposition du pronom sujet atone préverbal comme marque de la personne en l'absence de sujet nominal, s'est développé en français un système de redondance : *moi, je - toi, tu - nous-on*, etc. Van Lier voit dans le morphème « moi », qui sous l'effet de l'accent tonique résulte de la diphtongaison du « e » long latin, un mot « à la phonie puissante » qui permet de donner au « je » une consistance. Observant que le *moi* français peut aussi être complément, le sémiologue y voit la preuve de l'importance qu'a pris le *moi* dans la philosophie cartésienne, un moi capable de penser et d'être pensé avec clarté parce que bien identifié.

Certes ce même rôle est joué par une seule série de pronoms personnels dans les autres langues, qui du seul fait qu'ils sont exprimés alors qu'ils sont d'ordinaire absents, permettent d'obtenir le même effet de mise en relief ou de contraste : *io penso che, yo pienso che, eu acho que, moi, je pense que*.

Mais ce que suggère Van Lier, c'est que la diversité de la réalisation d'une même fonction a dans un deuxième temps des effets sur la façon même de penser et de concevoir le monde, et c'est là que réside le génie des langues. Le socle commun, sur lequel s'appuiera la didactique de l'intercompréhension, devra porter, dans un second moment, à mieux comprendre les différences, à mieux les interpréter et à entrer ainsi dans le corps des langues.

Ce corps des langues est avant tout musical. Van Lier pose d'abord une *phonosémie*. Dans chacun de ses essais, c'est au préalable la musique de la langue qui est décrite, et qui est associée ensuite à d'autres traits sémantiques ou syntaxiques convergeant vers une interprétation unificatrice. La musique des langues romanes résulte des contacts que le latin a eus avec d'autres langues : « alors que l'italien est du latin parlé continûment pendant vingt siècles, que le français est du latin très tôt parlé par des Germains ou au contact des Germains, l'espagnol est du latin parlé en face d'Arabes » (in *L'espagnol et le gril*), et le portugais est resté aux marges de l'empire, seul face à l'océan.

La langue italienne la plus proche du latin dont elle a conservé le rythme trochaïque (-.) avec l'accentuation la plus fréquente sur l'avant dernière syllabe, a maintenu la dernière syllabe comme en suspens (le français l'a le plus souvent éliminée), et allonge parfois la syllabe accentuée. Elle se forge au mètre de la musique classique, variant mètres et hauteurs, évitant les contacts trop durs de consonnes (assimilation *attore* pour *acteur*), modulant avec souplesse son rythme. Van Lier ne cherche-t-il pas ainsi à justifier, par l'analyse, l'impression commune que « l'italien chante » ?

À l'opposé l'espagnol se caractérise par une sorte « d'élan réprimé ou comprimé » ; lorsque l'accent tombe à la fin des mots, l'impression est d'une coupure ; le « s » est toujours dur et n'a pas son pendant sonore /z/ (l'italien du sud non plus du reste, mais le « s » n'a pas la netteté tranchante de l'espagnol). L'espagnol donne l'impression d'une langue « rude ».

Le portugais lui se distingue par une « nasalisation vocalique hypertrophiée », plus importante qu'en français, plus intériorisée aussi, si bien que la musicalité de la langue implique un « mentalisme » teinté de « nostalgie continue et lancinante ».

Quant à l'effet de mesure du français, il est attribué à la parité des syllabes, « toutes prononcées avec des hauteurs et des impacts à peu près égaux ce qui exclut les variations de rythme ». L'accent tonique de groupe, qui distingue le français de ses sœurs romanes, donne selon Van Lier cette « allure calmement décidée ». La richesse vocalique (16 phonèmes vocaliques en effet qui inclut le système des 5 voyelles de base de l'espagnol, 7 de l'italien, et qui rivalise avec les 14 voyelles monophthongues du portugais) entraîne selon Van Lier une capacité discriminative qui aura ses implications au niveau de la clarté de la pensée. Le français donne l'impression de « l'égalité d'une moquette verbale ».

En fait, ce que fait Van Lier, c'est d'essayer de mettre en mots le « paysage sonore », pour reprendre une expression d'Elisabeth Lothe (1990⁴), c'est-à-dire l'ensemble des facteurs acoustiques qui vont déterminer la perception de la langue : variation de fréquences qui détermine le timbre (l'espagnol est beaucoup plus grave que le français et l'italien), variation de rythme (le français est la seule langue à avoir un accent de groupe).

Les variations de vitesse et de volume sont contextuelles. Tout étranger a l'impression que l'autre parle plus vite que lui ne le ferait dans sa propre langue. De même, pourquoi a-t-on spontanément l'impression que les enfants italiens crient davantage que les enfants français quand ils jouent et pense-t-on qu'ils se disputent ? Ne peut-on attribuer cela au fait que les voyelles nasales assourdissent la résonance de la langue française et ne pas dire que les enfants italiens sont moins bien éduqués ?

La phonosémie est-elle toujours légitime ?

La difficulté en intercompréhension de l'oral est précisément due au fait que le paysage sonore qui implique des habitudes d'écoute est un obstacle à la reconnaissance des mots pourtant proches que l'on aurait compris plus facilement en les voyant écrits.

Le français est particulièrement difficile sur ce point car les frontières de mots s'abolissent à travers les liaisons et les enchaînements consécutifs à la chute des « e » muets. Ces mêmes « e » dont la spécificité phonologique est de pouvoir s'effacer ou pas – tout dépend de leur position dans la chaîne sonore – entraînent des resyllabations : huit syllabes écrites pour *j(e)te l'apport(e) rai d(e)main*, cinq pour l'oral. L'impression d'un « langage structurellement et fantasmatiquement très stabilisateur » invoquée pour le français semble davantage relever de la diction soutenue (dans son expression artistique notamment à travers la poésie ou la langue classique) que de la langue spontanée contemporaine.

Reprenons, toujours pour le français, l'exemple de l'accord grammatical développé par Van Lier. Selon l'auteur, cet accord « intervient partout, en nombre, en genre, jusqu'au participe passé. C'est qu'il renforce la dépendance à l'égard des substances organisatrices (...). Tous les éléments sont des parties intégrantes du tout. ». Il y voit un signe de l'équilibre cohérent du français autour de la « substance » inscrite dans le substantif, qui lui semble le propre de la langue de Molière. « Or, cet accord grammatical en français oral est le plus souvent réduit à quelques marques seulement, alors que c'est précisément dans les autres langues romanes qu'il opère comme un véritable ciment autour de la tête nominale. Comparons : *le château majestueux se dresse sur le*

côteau et *il castello maestoso si erge sul colle*. Un seul morphème à l'oral indique que la phrase est au pluriel, l'article, il y en a quatre en italien. Il y en aurait pareillement quatre en espagnol ou en portugais. Par conséquent, l'écoute du français est rendue plus difficile par la moindre redondance des marques de nombre en particulier. L'argument de Van Lier devrait donc être déplacé sur les autres langues, mais s'insérerait-il dans la valeur sémique globalisante qu'il leur attribue ? »

Ajoutons aussi que le paysage sonore d'une langue peut notoirement varier selon les régions. Le français en partage en Europe, parlé avec l'accent belge ou l'accent provençal, donne-t-il la même image de mesure ? Sans nul doute, l'espagnol argentin ou chilien s'est-il adouci (au contact des vagues d'immigration italiennes ?), le brésilien semble amortir la houle de l'océan, évitant les synopes de syllabes... et l'âme de ces peuples parlant la même langue est de fait différente. Van Lier aurait-il pu montrer combien l'appropriation par des peuples différents d'une langue européenne parlée avec des inflexions différentes est en train de conduire à un autre génie de la langue ?

Et pourtant...

Le risque de la position de Van Lier est d'établir une corrélation tout intellectuelle entre forme et sens qui tente de réfuter l'arbitraire du signe, dans une visée déterministe, mais qui en réalité relève davantage du principe d'association métaphorique, à partir de ce que l'on sait déjà de l'évolution de la langue d'un côté et des grandes lignes des évolutions culturelles de l'autre. C'est un risque, certes, et pourtant... à des détails près, on est convaincu. On a l'impression de voir justifiées des intuitions jamais vraiment formulées, si ce n'est en terme de clichés. Entre le jardin, l'estrade, le grillon ou l'océan, c'est à la fois l'équilibre naturel, l'exhibition enthousiaste, la rudesse du tragique ou l'appel de l'ailleurs que l'on souhaite pouvoir faire découvrir dans une approche plurilingue simultanée où ces langues s'offrent toutes ensemble comme autant de branches d'un éventail s'épanouissant autour d'un point axial commun, pour apporter un vent de fraîcheur dans la didactique des langues.

*

Notes

¹ Article disponible sur le site de Van Lier : *Anthropogénie* : http://www.anthropogenie.com/anthropogenie_locale/linguistique/phonosemie.html

² Meschonnic H. (ed.). 2000. *Et le génie des langues ?* Saint Denis : Presses Universitaires de Vincennes, p 13.

³ Pour un développement plus complet, voir Meschonnic, H. 1997. *De la Langue française. Essai sur une clarté obscure*. Paris : Hachette, p. 362.

⁴ Lothe, E. 1990. *Le paysage sonore d'une langue*, le français. Hamburg : Buscke Verlag.